

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20240923-01

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de votants : 14

OBJET

**Aide d'urgence à une famille
Secours n°7/2024**

L'an deux mil vingt quatre
Le 23 septembre

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,
président du CCAS,

Date de convocation du conseil d'administration : 16/09/2024

Présents : Fabrice CHOLLET, Claire GOUBET, Céline COMPAIN,
Narcisse SALMON, Anne-Marie OSWALD, Isabelle MOREL, Laurence
PAJON, Elisabeth CLAVIER, Josèphe LAURIER, Jean LALANNE,
Florence BARONNET, Chantal JOUANIN.

Pouvoirs :

François-Régis THINAT donne pouvoir à Elisabeth CLAVIER.

François THOMAS donne pouvoir à Narcisse SALMON

Absents excusés : Benjamin MARTIN.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'accorder à une famille de la commune une aide de 640 €
pour sa facture d'énergie.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET

La Secrétaire de séance

Anne-Marie OSWALD



Diffusion sur le site internet de la commune le : 03 OCT. 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20240923-02

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de votants : 14

OBJET

**Aide d'urgence à une famille
Secours n°8/2024**

L'an deux mil vingt quatre
Le 23 septembre
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,
président du CCAS,
Date de convocation du conseil d'administration : 16/09/2024
Présents : Fabrice CHOLLET, Claire GOUBET, Céline COMPAIN,
Narcisse SALMON, Anne-Marie OSWALD, Isabelle MOREL, Laurence
PAJON, Elisabeth CLAVIER, Josèphe LAURIER, Jean LALANNE,
Florence BARONNET, Chantal JOUANIN.

Pouvoirs :
François-Régis THINAT donne pouvoir à Elisabeth CLAVIER.
François THOMAS donne pouvoir à Narcisse SALMON

Absents excusés : Benjamin MARTIN.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'accorder à une famille de la commune une aide de 480 €
pour loyers impayés.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET



La Secrétaire de séance

Anne-Marie OSWALD

Diffusion sur le site internet de la commune le : 08 OCT. 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20240923-03

Nomenclature : 7.10.1

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de votants : 14

OBJET

Acceptation d'un don

L'an deux mil vingt quatre
Le 23 septembre
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,
président du CCAS,
Date de convocation du conseil d'administration : 16/09/2024
Présents : Fabrice CHOLLET, Claire GOUBET, Céline COMPAIN,
Narcisse SALMON, Anne-Marie OSWALD, Isabelle MOREL, Laurence
PAJON, Elisabeth CLAVIER, Josèphe LAURIER, Jean LALANNE,
Florence BARONNET, Chantal JOUANIN.

Pouvoirs :
François-Régis THINAT donne pouvoir à Elisabeth CLAVIER.
François THOMAS donne pouvoir à Narcisse SALMON

Absents excusés : Benjamin MARTIN.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'accepter un don de 50 € pour le CCAS.

Fait à Saint-Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET



La Secrétaire de séance

Anne-Marie OSWALD

Diffusion sur le site internet de la commune le : 03 OCT. 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20240923-04

Nomenclature : 7.10.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de votants : 14

OBJET

**Admission en non-valeur de produits
irrécouvrables**

L'an deux mil vingt quatre
Le 23 septembre
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,
président du CCAS,
Date de convocation du conseil d'administration : 16/09/2024
Présents : Fabrice CHOLLET, Claire GOUBET, Céline COMPAIN,
Narcisse SALMON, Anne-Marie OSWALD, Isabelle MOREL, Laurence
PAJON, Elisabeth CLAVIER, Josèphe LAURIER, Jean LALANNE,
Florence BARONNET, Chantal JOUANIN.

Pouvoirs :
François-Régis THINAT donne pouvoir à Elisabeth CLAVIER.
François THOMAS donne pouvoir à Narcisse SALMON

Absents excusés : Benjamin MARTIN.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Considérant la proposition de Monsieur le Trésorier transmise
par courrier explicatif du 20 novembre 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'approuver l'admission en non-valeur de produits
irrécouvrables d'un montant de 97,65 € ventilé comme suit :

Compte	Montant présenté
6541	97,65 €
6542	0 €

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

La Secrétaire de séance

Fabrice CHOLLET

Anne-Marie OSWALD



Diffusion sur le site internet de la commune le : 03 OCT. 2024